



Fermeture temporaire de l'écocentre et du centre de réemploi de Saint-Laurent à compter du 19 avril 2019

En raison d'une situation hors de son contrôle en lien avec le retrait d'un fournisseur, la Ville de Montréal est contrainte de fermer temporairement et pour une durée indéterminée l'écocentre et le centre de réemploi de Saint-Laurent. La Ville de Montréal déploie tous les efforts nécessaires afin de diminuer les impacts sur les services offerts aux citoyens.

Les utilisateurs sont invités à se rendre dans les 6 autres écocentres du territoire ouverts tous les jours de 8 h à 18 h : Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Rosemont—La-Petite-Patrie, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Des mesures d'atténuation de la circulation seront mises en place aux 6 écocentres et les heures d'ouvertures pourront être élargies si l'achalandage devenait trop important.

La réouverture de l'écocentre sera communiquée sur le [site des écocentres](#).

Mesures particulières pour les camions de grande dimension

La longueur des véhicules acceptés varie selon les écocentres. Veuillez prendre connaissance des limitations suivantes :

Aux écocentres La Petite-Patrie et Acadie, sont interdits :

- les véhicules de plus de 7,3 m (24 pieds) de long;
- les camions-fourgons de plus de 6,8 m (22 pieds) de long.

Aux écocentres Saint-Michel, Côte-des-Neiges, et Rivière-des-Prairies, sont interdits :

- les véhicules de plus de 11 m (36 pieds) de long;
- les camions-fourgons de plus de 7,4 m (24 pieds) de long.

À l'écocentre LaSalle, sont interdits :

- les véhicules de plus de 11 m (36 pieds) de long;
- les camions-fourgons de plus de 8,3 m (27 pieds) de long.

Trucs et astuces : Bien trier pour mieux recycler

- 6 écocentres sont ouverts, [consultez les horaires](#)
- Vous serez nombreux à procéder au grand ménage, il est possible que l'attente soit plus longue que d'habitude. Si vous pouvez décaler votre visite, nous vous invitons à le faire
- Accepté ou refusée? Trier vos matières au préalable facilite et écourte la visite. Avant de vous rendre à l'écocentre, [cliquez ici](#)
- [Consultez l'application Ça va où?](#) de Recyc-Québec pour connaître les autres points de dépôts possibles pour les ampoules, peintures, piles, pneus, etc.
- Profitez de la collecte d'encombrants en bordure de rue en vous informant des jours de collecte auprès de votre arrondissement
- Au lieu de jeter, favorisez le réemploi